

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 9 février 2023

Délibération n° 23C/01/15

Date de convocation :	Nombre de conseillers	
1 ^{er} février 2023		
Date de publication :	Statutaires : 77	Présents : 50
15 février 2023	En exercice : 77	Pouvoirs : 15 Votants : 65

Objet : Renouvellement du bail avec la FRET SNCF pour la mise à disposition d'un terrain dans les abords de la gare de Saint-Just-en-Chaussée.

L'an deux mil vingt-trois, le 09 février à 18h00, le conseil communautaire de la communauté de communes du Plateau Picard, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de Ferrières, sous la présidence de Frans DESMEDT, président.

Etaients présents :

MM AUDEFROY Xavier (suppléant de M. GIGNON Christophe), BALTZ Jean-Paul, MME BARTHE Isabelle, MM BAUDUIN Christophe (suppléant de M. DUPONT Didier), BIZET Régis, MME BRUNET Laurette, MM CANDELLOT Bertrand, CARRE Christophe, COULON Olivier, MME DA SILVA Isabelle, MM DE BEULE Olivier, DENEUFBOURG Xavier, DESMEDT Frans, DEWAELE Bernard, DOVERGNE Samuel, DUBOUJIL Bernard, MME ERCOLANO Magali, M. FARCE Philippe, MMES FERNANDES Guylaine, FLANDRIN Joséane, MM FLOUR Denis, FONTAINE Patrice, FOURNIER Alain, HENNON Jean-Louis, HOEDT Jean-Michel, HUCHEZ Jean-Paul (suppléant de MME DUPONT Stéphanie), M. LAMOTTE Pascal (suppléant de MME BENABBAS Stéphanie), LEBRUN Alain, LEDENT Didier, LEFEBVRE Philippe, LEFEBVRE Jean-Charles, MATTE Xavier, MME MOKRI Djamila, MM NAVARRO Julien, NEGI Michaël, MME PARIGOT Marianne (suppléante de M. DOISY Hubert), MM POINSARD Cédric, PRANGERE Ludovic (suppléant de M. GOURDOU Jean-Pierre), RENAUX André, SAINTE-BEUVE Nicolas, SCHNEIDER Christian (suppléant de M. WINDERICKX Jean-Luc), SOETAERT Francis, MME SOUDET Sylvie, MM THEOPHILE Pascal, VALOIS Eric, MMES VAN DE WEGHE Elisabeth, VASSEUR Lydie, VERLEYE Eliane, VERMEULEN Christèle, M. WAFFELAERT Eric.

Soit 50 conseillers, formant la majorité des membres en exercice à l'ouverture de ce point.

Etaients absents : MME BOULAS-DRETZ Sandrine, M. BOURGEOIS Jérôme, MME DELAMARRE Béatrice, MM GESBERT Laurent, GREVIN Régis, MME GRIGNON-PONCE Véronique, M. HAMOT Bertrand, MME LACOMBE Isabelle, MM MATRON Matthias, MICHEL Thierry, MOONEN Thierry, VAUCHELLE Patrick.

Etait excusée : MME DUPONT Stéphanie

Ont donné procuration :

M. BONNEMENT Julien (Léglantiers) à LEFEVRE Jean-Charles (Avrechy) ;
MME BONNET Catherine (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DUBOUIL Bernard (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. BOURGETEAU Pascal (Saint-Just-en-Chaussée) à MME FERNANDES Guylaine (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME BOURGOIN Martine (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BRUNET Laurette (Saint-Just-en-Chaussée) ;
M. CONVERS Patrick (Saint-Just-en-Chaussée) à M. CARRE Christophe (Domfront) ;
MME DESMEDT Yveline (Saint-Just-en-Chaussée) à M. DESMEDT Frans (Saint-Just-en-Chaussée) ;
MME DOLLEZ Colette (Saint-Just-en-Chaussée) à MME BARTHE Isabelle (Cernoy) ;
M. GONTARCZYK Guy (Tricot) à M. SOETAERT Francis (Tricot) ;
M. LEFEVRE François (Le Plessier sur St Just) à MME VAN DE WEGHE Elisabeth (Angivillers) ;
MME LEQUEN Astride (Avrechy) à M. THEOPHILE Pascal (Saint-Rémy en l'Eau) ;
M. MERLIN Bernard (Ravenel) à M. RENAUX Andrée (Wavignies) ;
M. PAUCELLIER Hervé (Le Plessier sur Bulles) à M. BALTZ Jean-Paul (Le Mesnil sur Bulles) ;
M. PETIT Jean-Luc (Maignelay-Montigny) à M. NAVARRO Julien (Maignelay-Montigny) ;
MME WALLON Christine (Maignelay-Montigny) à MME MOKRI Djamilia (Maignelay-Montigny) ;
M. WARME Philippe (Montgérain) à M. DEWAELE Bernard (Cressonsacq).

A été élu secrétaire de séance : M. LEFEVRE Jean-Charles

Depuis le 1^{er} mars 2013, la communauté de communes bénéficie d'une convention d'occupation avec la SNCF, d'un terrain d'une superficie de 3 000 m², pour permettre le stationnement des véhicules légers des usagers de la gare de Saint-Just-en-Chaussée.

La convention d'occupation arrive à échéance le 28 février 2023. La société FRET SNCF, propriétaire du terrain, nous propose de renouveler le droit d'occupation en signant un bail civil pour une durée de 10 ans.

La signature de ce bail permettra aux usagers du parking de continuer à bénéficier de places de stationnement supplémentaires.

Le bail est consenti moyennant le versement d'une redevance annuelle :

- Année 1 : 3 180 € HT (montant dernière redevance)
- Année 2 : 3 500 € HT
- Année 3 : 4 000 € HT
- Année 4 : 4 500 € HT
- Année 5 : 5 000 € HT
- Année 6 : 5 500 € HT
- Année 7 : 6 000 € HT
- Année 8 / 9 / 10 : 6 300 € HT (2,10 € HT / m²)

Par ailleurs, les impôts et taxes seront à la charge de la communauté de communes.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu sa délibération n° 13C/01/02 du 7 février 2013 concernant la convention avec la SNCF pour la mise à disposition d'un terrain près de la gare de Saint-Just-en-Chaussée ;

Vu sa délibération n° 18C/06/01 du 13 septembre 2018 concernant le renouvellement de la convention avec la SNCF pour la mise à disposition d'un terrain près de la gare de Saint-Just-en-Chaussée ;

Vu la proposition de FRET SNCF d'un bail civil d'une durée de 10 ans pour la mise à disposition d'un terrain à usage de parking tel qu'annexé à la présente délibération ;

Considérant l'intérêt d'offrir un maximum de places de parking aux usagers de la gare pour faciliter la mobilité des habitants et renforcer l'attractivité du territoire ;

Sur proposition du président, après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents,

APPROUVE le bail civil portant sur un bien immobilier appartenant à la société FRET SNCF pour l'occupation d'un terrain de 3 000 m² cadastrée AO 679 à Saint-Just-en-Chaussée tel qu'annexé à la présente délibération ;

AUTORISE le président à signer ledit bail avec la société FRET SNCF pour une durée de 10 ans.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance



Jean-Charles LEFEVRE

Le Président



Frans DESMEDT

Acte publié ou notifié le 15 février 2023